

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 31

Artikel: Banbioulès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186506>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au mousquet et ensuite au pistolet, où un cordier fabrique actuellement ses cordes.

Ce pont, sur lequel on passe le ruisseau du Flon, s'appelait autrefois, en 1429, le pont de *Chouderon*, nom qui était tombé dans l'oubli. Les deux culées du pont actuel reposent sur une roche très dure, en place, que l'on voit en aval du pont sur la rive gauche et en amont du pont, dans toute la largeur du ruisseau. Le Flon devait faire, en cet endroit, une chute, en quittant le banc de la roche dont nous venons de parler; un gouffre profond se sera formé et aura été appelé chauderon à cause de sa forme demi-sphérique, à l'endroit où a été construit le bâtiment de la scierie à marbre, qui aura comblé une partie du gouffre. Le nom de *Chouderon* aura été communiqué à la place située en dessus, de la même manière que le pont de Pépinet a donné son nom à la place voisine. Ce fait se reproduit très souvent et partout.

On ne peut pas admettre que la place de Chauderon ait transmis son nom au pont en dessous. Le nom du pont de *Chouderon* doit avoir précédé celui de la place; ce nom s'explique parfaitement pour le pont sur le Flon et nullement pour la place en question.

Nous appuyons notre dire sur le document suivant, que nous traduisons du latin: « Du 16 mars 1429. Concernant le pont de Chouderon. L'an ci-dessus et le mercredi après le dimanche de *Judica me*, dans la salle des frères prêcheurs, Pierre Guilliet et Nicolète de Giez, étaient traduits en cause devant le seigneur bailli de Lausanne, par Perronet Gellin, l'un des syndics, relativement à la réparation du pont de Chouderon, en disant que c'était par leur faute et celle de Suspisod (Sulpice) Mastin, que le pont en question menaçait ruine. Les accusés se mirent à la merci du Conseil en implorant sa miséricorde. Après cela, il fut ordonné par Antoine Joutens, Guillaume Banderet, Jean Cagniez et Jaques de Castello, que les prédits Mastin, Guilliet et de Giez, devaient refaire le dit pont à leurs frais, etc. Le Conseil leur donna la pierre de la fontaine qui existait sous le dit pont. Et le dit Mastin doit supporter la moitié des frais du dit pont et Guilliet et de Giez l'autre moitié. »

Il est à présumer qu'il s'agissait là d'un pont en bois. Enfin, il serait possible que le gouffre ou *chouderon* se trouvât un peu plus en aval du Pont, mais, dans tous les cas, pas plus bas que la prise d'eau actuelle d'irrigation de Prélaz.

Lausanne, le 25 juillet 1881.

J.-F. P.

Le docteur H. nous fait part de cet entretien qu'il a eu l'autre jour, avec un vieux campagnard :

— Monsieur le docteur, lui dit ce dernier, que faut-il faire, ma vue s'affaiblit chaque année?..

— Hélas, mon brave, répond le docteur, après l'avoir examiné, c'est une infirmité qu'il faut accepter avec l'âge; toutefois, je vous engage for-

tement à porter des conserves, cela soulagera vos yeux.

— *Peut-être bien.*

— Ce n'est pas *peut-être*, reprend le docteur d'un ton légèrement sec, mais c'est très sûr.

— *Ça se peut bien*, ajoute le vieillard avec calme.

Le docteur tourna sur ses talons.

Histoire de Toinon Bourdilloud.

Il y avait une fois une cuisinière: on l'appelait Gotton. Il y avait aussi un artiller: Toinon Bourdilloud était son nom. Tous les deux s'aimaient d'amour tendre. L'un envoya un beau jour à l'autre une rose avec ces vers, les premiers qui fussent jamais sortis de son cerveau :

Je te dédie cette fleur,
Toinon Bourdilloud, artiller.

L'année suivante le dieu Mars daigna honorer de ses faveurs les deux amoureux: Toinon Bourdilloud devint brigadier. Aussitôt il enfourcha Pégase, pour la seconde fois, et Gotton lut:

Mon cœur est à toi tout entier,
Toinon Bourdilloud, brigadier.

Le brave obtint un nouvel avancement, et sa muse l'inspira de plus belle :

Je t'aime et t'en fais serment,
Toinon Bourdilloud, sergent.

Voilà l'amour de Toinon à son apogée. Mais, hélas! le feu des combats vint tout à coup diminuer celui qui naguère embrasait le cœur du guerrier. Cependant, promu au grade de sergent-major, il est trop fier de cet honneur pour ne pas en instruire sa payse :

Ah! dites, comptez-vous encor,
Sur Bourdilloud, sergent-major.

Bientôt la trompette guerrière retentit de nouveau. Le sergent-major part et revient lieutenant... Lieutenant!... Cuisinière!... décidément cela ne rime plus. Toinon prend congé de sa muse qui lui souffle encore ce dernier distique :

L'amour s'en va tambour battant,
Toinon Bourdilloud, lieutenant.

Banbioulès.

On vesin. — On citoyein dâo coté dè la Venodze, volliâvè fèrè mettè onna tsenau po arretâ lè détaî dè son tâi, et coumeint sa mâison étâi indivi avoué son vesin, clia tsenau amena dâo bisebille, ne sè pas porquîè; mâ tantîa que ne sè puront pas accordâ.

— Vo z'âi quie on crouïo vesin, se fe cauquon à cé que volliâvè fèrè mettè la tsenau!

— Crouïo vesin, na! se repond, mâ tot parâi y'amèrè atant ètrè solet ein einfai què d'ètrè à coté dè li ào paradis.

* * *

Gargouïâ et lo dzudzo dè pé. — Gargouïâ étâi on espèce dè roudeu, dè tsaravoutâ, qu'avâi lè coûtès ein long, qu'étâi adé à banbanâ decé, delé,

po râocanâ on bocon dè pan et que sè fasâi soveint reinmenâ pè lè gendarmes. Mâ coumeint l'avâi on boutafrou dâo tonaire et que l'ein avâi adé iena à contâ, lè dzeins amâvont gaillâ lo fèrè djasâ et lâi baillivont onco prâo. On iadzo que sè trovâvè pè Botteins, y'a dza grantenet dè çosse, vu que cein sè passavè dâo teimps dâi batz, bévessâi quartet à la pinta on dzo dè tenâblia dè la justice, et lo dzudzo, lo greffier et lè z'assesseu lâi sé trovâvont justameint.

— Dis-vâi Gargouïâ, se lâi fâ lo dzudzo, racontâ no vâi oquié ?

Lo roudeu qu'avâi onna deint contrè lo dzudzo po cein que l'avâi fé reconduirè pè lo gendarme on part dè teimps dévant, repond :

— Eh bin, monsu lo dzudzo, vo vé derè lo révo que yé fé sta né passâ. Révâvo que dévessé allâ ein einfâi et arrevâ lé, lâi avâi tant dè mondo que ne savé pas iô mè mettrè, quand vayo onna chaula vouida âo bio maitein et lâi allâvo m'achetâ quand lo Satan mè vint dessus avoué sa trein ein mè fa-seint : Tatse vâi dè tè remouâ dè su clia chaula, tsancro dè gougan, kâ le n'est pas por tè; l'est po lo dzudzo dè pé dè Botteins.

* *

Lo dzingârè. — A l'abbayi dè sti an, l'aviont duès cibès et l'a faillu dou dzingârès. Malheureusemeint y'ein a ion que n'a pas su prâo bin sè catsi et qu'a reçû 'na balla pè la téta. Lo pourro diablio a étâ bas su lo coup et lo teradzo a étâ arretâ on momeint. Son camarado à quoui on démandâvè coumeint cein étâi z'u, repond : Ne lâi compreigno rein, kâ vouaiquie 25 ans que dzingo et cein ne m'est portant jamé arrevâ.

LA DERNIÈRE PENSÉE DE WEBER.

IV.

Mme de Mordreux proposa à sa fille d'aller dans le monde, sur les plages environnantes, au casino, de voyager, de visiter les Alpes, les Pyrénées, de pousser jusqu'en Italie.

Elise repoussa toutes ses propositions.

— Restons ici, répondit Elise, nous y sommes si bien.

La villa des Sapins communiquait à la plage par un escalier en bois construit sur le versant maritime des miels. Une cabane de bains se trouvait au pied et, lorsque la mer était propice, les dames de Mordreux se baignaient à cette place.

Une après-midi, vers cinq heures, la mer, qui était descendue très bas, montait. Pas la moindre lame n'écaillait sa surface unie comme une plaque d'acier. On ne sentait pas le moindre souffle dans l'air.

— Maman, dit tout à coup Elise, si tu veux nous nous baignerons ici. Regarde donc la mer est engageante.

— Tu sais qu'on nous a dit qu'il était imprudent de nous baigner seules dans cet endroit, répondit Mme de Mordreux.

— Oui, lorsque la mer touche aux sables en pente, mais elle en est bien éloignée encore, fit observer la jeune fille.

— Eh bien ! allons, dit Mme de Mordreux que cette raison décida.

Cinq minutes après les dames de Mordreux, Mlle Eugénie et une femme de chambre, qui portait les costumes de bains, descendaient à la plage.

Peu d'instants après être entrées dans la cabane, Mme de Mordreux, Elise et l'institutrice en sortaient toutes les trois vêtues d'un costume identique en flanelle brune bordée d'un large galon rouge. La femme de chambre restait à la garde de la cabane où se trouvaient les vêtements des baigneuses.

La température de l'eau était délicieuse, aussi les baigneuses prolongeaient-elles leur bain sans remarquer que la mer montait rapidement et que déjà son premier flot venait expirer au bas de la grève en pente.

— Il est temps de nous retirer, dit cependant Mme de Mordreux sans croire encore à un danger quelconque.

— Oh ! petite mère, répondit Elise, tout à l'heure ; il fait si bon, n'est-ce pas mademoiselle ?

Elle n'avait pas achevé que sa mère s'écria avec effroi :

— Elise, Eugénie, vite ! courons au sable, la mer me soulève.....

Les pauvres femmes n'avaient pas remarqué en se rendant à la mer que la grève avait été creusée au bas des sables par le courant, ainsi que cela arrive fortuitement dans les grandes marées.

Elise de Mordreux voulut saisir la main que sa mère lui tendait, mais avant qu'elle y fut parvenue une longue lame de fond vint en longeant le rivage après avoir déferlé sur les rochers, submerger les trois baigneuses et en se retirant emporta la pauvre Elise.

Cependant Mme de Mordreux et l'institutrice avaient repris pied. Alors ne voyant plus sa fille, la malheureuse mère fit retentir la plage des cris déchirants, tandis que l'institutrice et la femme de chambre appelaient au secours avec des cris de terreur.

Et pendant que le drame affreux s'accomplissait, pendant qu'une charmante jeune fille agonisait sous la surface unie de l'eau, l'air était calme et tiède, le soleil remplissait le ciel de sa lumière dorée et, comme une cruelle ironie, un faible flot venait bruiser sur le sable fin et jaune, pas assez élevé pour couvrir la bottine d'un enfant.

Il y a des scènes navrantes qu'on ne peut dépeindre. Celle qui se passait en ce moment était des plus poignantes parmi elles.

Tout à coup, comme un trait, traversant les sables en pente au bas desquels venait mourrir l'ourlet argenté de la mer, le grand jeune homme brun s'élançait dans les flots qu'il fendait ensuite d'un bras vigoureux ; puis..... il disparaissait.

Mme de Mordreux n'avait pas bien le sentiment de l'existence dans ce terrible moment. Pourtant dans son esprit affolé était entrée une vague lueur d'espoir et ses grands yeux immobiles et comme morts restaient attachés à la place où avait disparu le nageur.

Au bout de quelques secondes, longues comme une éternité, le jeune homme reparut. Il tenait Elise dont il élevait la tête au-dessus de l'eau. Enfin il prit pied sur sable avec son précieux fardeau.

— Elise, ma fille, s'écria Mme de Mordreux revenue à la réalité et en s'élançant à sa rencontre.

— N'avancez pas, madame ; vous seriez emportée à votre tour, cria le jeune homme d'une voix impérieuse.

Et comme pour justifier ses paroles une nouvelle lame sourde surgit tout à coup et vint déferler sur le rivage qu'elle couvrit sur une grande surface pour s'enfuir encore comme une vague torrentueuse.

(A suivre.)

En souscription : 3^{me} édition du **Voyage de Favey et Grognuz**. Prix pour les souscripteurs : 1 fr. 20 ; — en librairie, 1. fr. 50.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GULLLOUD & Cie